

## Plaine des manœuvres

Le dossier de l'aménagement de la plaine des manœuvres est lancé ! Le Collège communal a récemment désigné le bureau d'études Citytools pour organiser les ateliers de participation citoyenne.

La plaine des manœuvres est un poumon vert protégé de constructions immobilières, un espace de sports, de culture et de loisirs et lieu de rencontres et de convivialités. Cet espace emblématique de Tournai reste à définir, par vous et pour vous.

Que vous soyez riverain, utilisateur, quotidien ou ponctuel, nostalgique ou rêveur, jeune ou plein d'expérience, partagez votre avis pour définir ensemble le devenir de la plaine des manœuvres.

## Ateliers participatifs

La Ville de Tournai vous propose de vous impliquer dans les transformations à venir de la plaine des manœuvres. Ce vaste espace, proche du centre-ville, deviendra prochainement un parc urbain. Vous pouvez contribuer à sa conception en dessinant collectivement la « ligne du temps de la plaine des manœuvres » le samedi 17 octobre 2020 de 10h à 12h (atelier de réflexion sur le passé et le présent) et de 14h à 16h (atelier sur le futur et le projet à venir). Inscriptions clôturées.

## Comité d'accompagnement

### Qu'est ce qu'un Comité d'accompagnement ?

Il s'agit d'un groupe restreint d'une dizaine de personnes qui suivra de manière rapprochée le processus de réflexion en cours sur la plaine des manœuvres.

Aux citoyens, viendront s'ajouter des représentants des écoles aux alentours ainsi que des représentants de l'administration communale et des représentants du pouvoir politique.

### Quelle est la mission du Comité d'accompagnement ?

Les membres du Comité d'accompagnement ont comme mission de s'assurer de la bonne tenue de l'étude de participation citoyenne pour le futur projet de la plaine des manœuvres. Dans un souci d'exemplarité, il s'agit de mettre en place un organe qui accompagne la participation citoyenne et puisse accompagner la réflexion sur le projet.

### Concrètement, comment ça marche ?

L'étude de participation citoyenne sera divisée en trois étapes. Le Comité d'accompagnement se réunira à la fin de chaque étape pour déterminer si celle-ci s'est correctement tenue.

Ces réunions se tiendront fin du mois de septembre 2020 pour la clôture de l'étape n°1, fin du mois de novembre 2020 pour la clôture de l'étape n°2 et à la mi-janvier 2021 pour la clôture de l'étape n°3. Les dates exactes seront communiquées aux membres en temps utile.

## **Comment se déroule la sélection des citoyens, futurs membres du Comité d'Accompagnement ?**

- Le premier critère est l'adresse. Pour être membre du Comité d'accompagnement il faut être riverain de la plaine des manoeuvres ;
- La deuxième critère est la motivation à rejoindre le Comité d'accompagnement. Le candidat doit exposer en quelques mots une ou des raisons motivant sa candidature ;
- Si le nombre de candidatures est trop important, un tirage au sort permettra de désigner les membres ;
- Les personnes non sélectionnées pourront participer aux différents moments d'échange (ateliers) qui seront organisés dans le cadre de la mission.

## **Proposer sa candidature au Comité d'accompagnement**

La possibilité de poser sa candidature pour faire partie du comité d'accompagnement a été proposée aux riverains jusqu'au 21 septembre 2020.